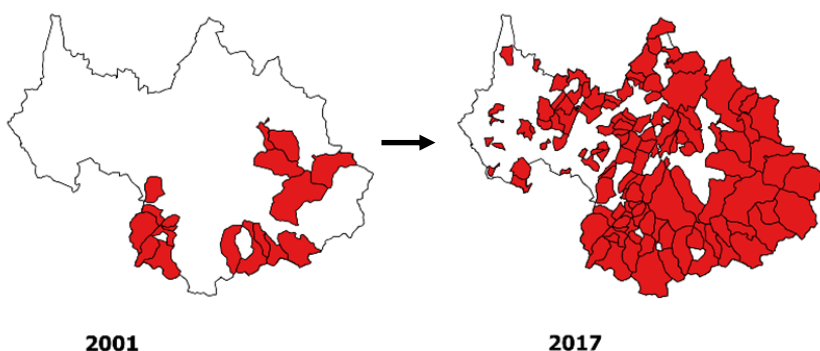


REGARDS DE MAIRES SUR LES EFFETS DE LA PREDATION EN SAVOIE ENQUÊTE 2018

La Savoie a été l'un des premiers départements touché par la prédation. Le nombre d'attaques et de victimes ne cesse de s'accroître. Cette problématique n'est plus seulement l'affaire des éleveurs mais elle est aussi celle des territoires. D'année en année, de plus en plus de communes sont concernées (figure-ci-dessous). Sur le terrain, les Maires sont confrontés à ce dossier aux conséquences multiples sur les territoires communaux mais aussi sur leurs missions quotidiennes.

Soutenues par le Conseil Départemental et la Direction Départementale des Territoires, l'Union pour la Sauvegarde des Activités Pastorales et Rurales (USAPR) et la Société d'Economie Alpestre de Savoie (SEA73) ont enquêté auprès des maires savoyards pour comprendre l'impact de la prédation sur les communes et accompagner les élus sur ce sujet.



Communes de Savoie ayant au moins subi une attaque depuis 1998 (en 2001 et en 2017)



Si vous n'avez pas répondu à l'enquête, cette dernière est disponible à l'adresse suivante :

<https://framaforms.org/le-maire-face-a-la-predation-1537350798>

Votre avis nous intéresse

Les éléments présentés ci-dessous sont issus de l'analyse des réponses récoltées via l'enquête. Ils ont une valeur illustrative et non exhaustive.

30 RÉPONSES (SUR 169 SOLLICITATIONS SOIT 18% DE RÉPONSE)

19 COMMUNES SOUMISES AUX ATTAQUES

(à des intensités plus ou moins fortes)
Sur 65 prédatées en 2018

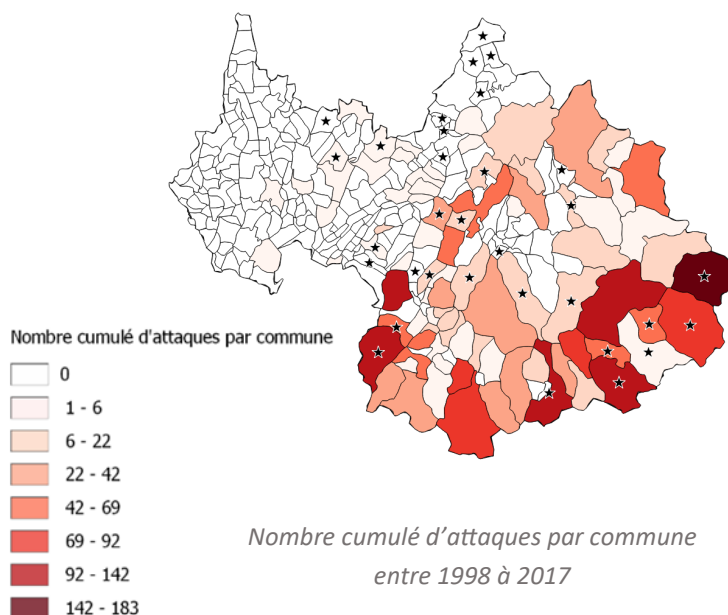
11 COMMUNES NON SOUMISES AUX ATTAQUES

(ou moins de 3 attaques et avant 2014)

80 % avec des alpages communaux

Réparties sur l'ensemble des massifs

★ Communes ayant répondu à l'enquête



I. IMPACTS DE LA PRÉDATION SUR LES COMMUNES AYANT SUBI DES ATTAQUES

CONSEIL MUNICIPAL

Des débats récurrents dans 16 communes sur 19 ayant répondu.

VIE DU TERRITOIRE

> Abandon de surfaces pastorales

7 maires estiment que des surfaces ont été abandonnées à cause de la prédation : 2 communes ont chiffré les surfaces concernées pour l'une à 250 ha soit 3% de la surface communale et pour l'autre à 150 ha soit 2,5 %.

Principalement des **alpages** mais aussi des **zones intermédiaires** et des **abords de villages** (dans la vallée des Villards notamment).

> Location des alpages communaux parfois difficile

3 communes ont des difficultés à louer leurs alpages communaux. Dans 2 cas, le maire estime que ces difficultés sont liées à la prédation.

INVESTISSEMENTS

30 % des communes (5 communes sur 14 ayant répondu à cette question) ont investi sur le territoire communal pour accompagner les changements de pratiques, ces investissements ont principalement porté sur les **logements** (3 rénovations et 1 construction de chalets) mais aussi sur du **débroussaillage**.

■ Freins aux investissements :

- la **construction de logement en alpage n'est pas toujours autorisée** dans le document de planification de la commune (50% des communes ayant répondu).

- quand il y a autorisation, **dans environ 50% des cas, des règles relatives à l'aspect architectural des bâtiments** sont inscrites et sont jugées comme un frein supplémentaire .

La moitié des maires ont relaté que les **alpages** de leur commune n'étaient **pas couverts en réseau téléphonique**.

MULTI-USAGE ET VIVRE ENSEMBLE

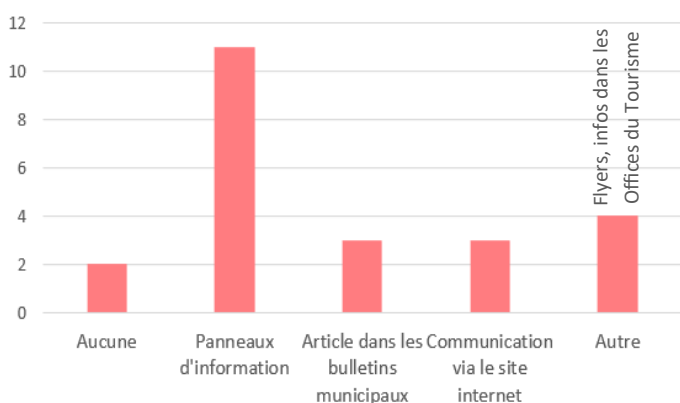
■ Activités de pleine nature :

Un **contrainte pour les activités de pleine nature** (avancé par 8 maires) avec notamment une **baisse de fréquentation** (notée par 3 maires). Plus largement, une **inquiétude de certains maires d'avoir à choisir entre le pastoralisme et le tourisme sur la commune**.

■ Chiens de protection :

¾ des communes ayant répondu, disent avoir été confrontées à des **problèmes liés à la présence de chiens de protection : fortes craintes** de la part des pratiquants de la montagne, sept morsures et une chute à vélo.

2 communes ont eu recours à des **arrêtés municipaux** réglementant l'utilisation des chiens (domestique ou de protection)



Informations mises en place concernant les chiens de protection

Mon expérience avec les chiens de protection :

En 2018, une enquête a été réalisée par la SEA73 et AGATE pour faire un état des lieux des rencontres entre pratiquants de la montagne et chiens de protection et rechercher des facteurs explicatifs des « bonnes ou des « mauvaises » rencontres. 7 morsures ont été recensées en 2018 en Savoie. Retrouvez les résultats ici : www.echoalp.com. Des données plus précises par commune sont disponibles auprès de la SEA73. Cette enquête sera reconduite en 2019.

II. SITUATION SUR LES COMMUNES N'AYANT PAS SUBI D'ATTAQUES



Peu de débat sur la question de la prédation en conseil municipal

2 communes (sur 11 réponses) ont délibéré ou rédigé une motion à ce sujet



Pour l'instant peu d'investissements spécifiques liés à la prédation



Les chiens de protection utilisés par les éleveurs mais

- peu d'informations sur la présence de ces derniers dans ces communes
- quelques problèmes liés à la présence de ces derniers (sur 3 communes)

En octobre 2018, l'USAPR a proposé à toutes les communes savoyardes de prendre une motion au sujet de la prédation.

NB : 7 communes soumises à la prédation et ayant répondu ont pris une délibération et/ou une motion.

III. DES IMPACTS SUR LA VIE DU MAIRE

UNE PROBLÉMATIQUE QUI PREND DU TEMPS

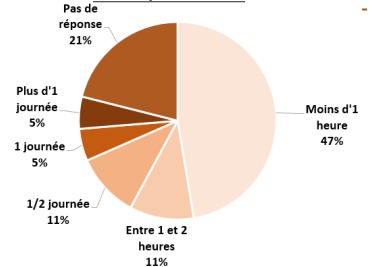
Dans **63 %** des communes soumises à la prédation et ayant répondu, le maire est sollicité en cas d'attaque.

Sur les communes soumises aux attaques, **20 %** des répondants passent plus d'une demi-journée par semaine sur cette thématique.

Le maire est en relation avec :

- **Le service environnement de la DDT (68%*)** : En situation de crise, la réactivité et l'efficacité de la DDT 73 sont soulignées « *soutien et intervention comme des pompiers* ». Cependant, les relations sont jugées comme insuffisantes hors situation de crise (manque de réactivité, pas assez de retours sur les données chiffrées...).
- **L'ONCFS (58%)** : disponibilité jugée parfois insuffisante malgré la bonne écoute des agents
- **Les lieutenants de Louveterie (58%)** : volonté des maires d'accroître les échanges
- **L'Association Communale de Chasse Agréée (son président) et les chasseurs (74%)** : impliqués dans la défense des troupeaux et formés par l'ONCFS pour participer aux tirs (dans 3/4 des communes soumises à la prédation et ayant répondu à l'enquête)

Temps de travail sur cette thématique estimé par semaine



* % des maires en communes prédatées et ayant répondu à l'enquête

Une situation différente suivant le contexte de prédation :

Pression de prédation faible	Pression de prédation forte
Rôle réglementaire : « pouvoirs préventifs » vis-à-vis des chiens; rôle de médiation pour assurer la sécurité et la tranquillité sur la commune	
Autres interventions : aides suite aux attaques, gestion des cadavres sur les voies publiques ...	
Liens distendus avec les services de l'Etat « <i>on se sent un peu seuls à gérer la situation</i> »	Liens étroits avec les services de l'Etat, forte présence et intervention de ces derniers

UN FREIN POUR LES AUTRES ACTIONS ENTREPRISES ET DANS L'ENGAGEMENT DU MAIRE

63 % des maires estiment que la prédation a des **conséquences sur les actions entreprises**.

Pour **5 maires**, ce contexte va jouer sur leur **décision de solliciter un nouveau mandat**.

UN SENTIMENT D'IMPUISSANCE ET DE NON CONSIDÉRATION

« On se sent impuissant. On est **en première ligne** pour recevoir les reproches, les critiques de la part des habitants, des touristes, et même des éleveurs, mais nous ne sommes **jamais sollicités** sur des décisions prises, même pas un avis. »

« Pour reprendre les mots de spécialistes élus sur le sujet, c'est l'une des **pires situation à gérer** »

« Nous n'arrivons pas à **nous faire entendre** »



Un besoin exprimé d'échanges avec les autres maires : réseau des maires à amplifier.

IV. UN SENTIMENT DE MANQUE D'INFORMATIONS

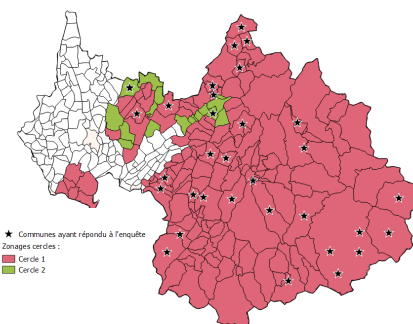
Constats :

> Localisation et significations des cercles 1 et 2

L'enquête révèle un décalage entre la réalité et la perception des maires sur le zonage de leur commune.

> Méconnaissance des arrêtés préfectoraux de défense et des types de tirs

8 maires disent ne pas savoir si la commune est couverte par des arrêtés préfectoraux de tir (majoritairement sur des communes non soumises aux attaques)



Besoins :

> Données d'attaques et relatives aux tirs

De manière régulière par exemple toutes les 48h, par sms ...

Personnalisées par commune

> Présence de meutes, localisation et nombre

> Interventions des services de l'Etat via des réunions publiques par exemple

> Informations sur les actions mises en œuvre

> Informations sur la législation par rapport aux chiens de protection



INFO: DES ACTIONS DÉJÀ MISES EN PLACE POUR ACCOMPAGNER LES MAIRES FACE À LA PRÉDATION

> Communication auprès des élus-DDT de Savoie : <http://www.observatoire.savoie.equipement-agriculture.gouv.fr/loup/> - Portail internet en construction : données prédation à l'échelle communale

> Bilan de l'évolution de la prédation depuis 20 ans en Savoie—SEA73 et USAPR : <http://www.echoalp.com/evolution-predation.html> - A différentes échelles : communes, EPCI, PPT, département et région

> Portail de communication auprès des éleveurs et des collectivités—Réseau Pastoral Auvergne-Rhône-Alpes et USAPR :

Evolution de la prédation depuis 20 ans

Données MapLoup (accès à MapLoup 2019 : [ici](#))

Envoi de SMS

> Mon expérience avec les chiens de protection - Réseau Pastoral Auvergne-Rhône-Alpes et Agate :

Formulaire 2019 <http://www.echoalp.com/experience-patous.html>

Actions de sensibilisation sur les territoires

> Bulletin et mails—USAPR :

Présentation des interventions de l'association au sein du Groupe National Loup et auprès du préfet coordonnateur, des Ministres et des grands élus